



académie
Bordeaux



Région académique
NOUVELLE-AQUITAINE

Protocole de réouverture du collège aux élèves à partir du 18 mai 2020



**COLLEGE « CHANTE
CIGALE »**
INE : 0331759 H

**Secrétariat de
Direction**

Affaire suivie par :
Hervé SANCHEZ
Principal

Téléphone :
05 56 66 05 72

Fax :
05 56 66 78 82

Courriel :
Ce.0331759h@ac-bordeaux.fr

Site :
<http://www.collegegujan.fr>

**21 Allée Pierre Corneille
33470 GUJAN-MESTRAS**

A partir du 18 mai 2020, le collège Chante Cigale ouvrira progressivement ses portes aux élèves de 6^{ème} et 5^{ème}. L'organisation de cette reprise vous est précisée ci-après. Elle s'appuie sur le Protocole sanitaire national qui vous a été déjà diffusé et tient compte des spécificités de l'établissement en termes d'espaces ouvrables, de personnels mobilisables et d'élèves pouvant être simultanément accueillis. Elle est susceptible d'être modifiée en fonction des nécessités constatées et de l'évolution de la situation sanitaire.

Les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} ne sont pas concernés par ce retour au collège pour le moment. Ils continueront d'être accompagnés à distance tout comme les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} qui ne pourront pas retourner en classe.

Organisation pédagogique

Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} dont les parents sont volontaires seront accueillis selon les modalités définies ci-après. Deux groupes par classe sont donc constitués et seront présents en alternance un jour sur deux.

*Ex : semaine 1 gr1 le lundi et le jeudi , gr2 le mardi et le vendredi
Semaine 2 gr1 le mardi et le vendredi, gr2 le lundi et le jeudi*

Dans un premier temps, il n'y aura pas de cours le mercredi.

Chaque élève pourra consulter son emploi du temps sur Pronote. Certains cours pourront ne pas être assurés. En effet, tous les professeurs n'ont pas dans ce contexte particulier la possibilité d'être présent au collège.

La salle informatique, le CDI ne seront pas accessibles aux élèves. Il est demandé aux élèves qui auraient emprunté un livre de le conserver à la maison dans l'attente d'instructions qui leur seront données ultérieurement.

Les cours d'EPS s'appuieront sur des activités compatibles avec la sécurité sanitaire. Leur durée sera ramenée à 1h. Il n'y aura pas de vestiaire, les élèves devant venir dans une tenue adaptée à l'activité proposée.

Les cours de Physique, SVT et Technologie privilégieront une approche théorique et des démonstrations. Il n'y aura pas de travaux pratiques ou de manipulations faites par les élèves.

Pour réduire au maximum le brassage des élèves et les déplacements, une salle est attribuée à chaque classe (cf tableau). Tous les cours s'y dérouleront à l'exception de l'EPS.

Classe	Salle
61	123
63	102
64	104
65	106
66	110
67	114
68	116
69	124
51	113
53	215
54	208
55	206
56	204
57	210
58	212
59	214

L'entrée des élèves sera échelonnée, les cours du matin démarrant selon les classes à 8h30, 9h30 ou 10h30. Dans la mesure du possible, la pause méridienne ne durera qu'une heure. L'horaire de fin des cours de l'après-midi est modifié : 14h30, 15h30 ou 16h30.

Afin de tester le dispositif mis en place, lundi 18 mai, seuls les élèves de 6^{ème} des groupes 1 seront accueillis et mardi 19 mai, seuls les élèves de 6^{ème} des groupes 2 le seront. L'accueil des 5^{ème}, en alternance lui aussi, débutera le lundi 25 mai .

En SEGPA, l'alternance se fera ainsi à compter du 18 mai :

6^{ème} 1 : lundi et jeudi (sauf jours fériés et pont)

5^{ème} 1 : mardi et vendredi (sauf jours fériés et pont)

Accueil et circulation

L'accueil des élèves se fera par les deux portails habituels qui n'ouvriront qu'à 8h15. Dans la mesure du possible il est demandé de privilégier les moyens de transport individuels (à pied, en vélo, en voiture) et de veiller à n'arriver que quelques minutes avant le début du cours. Les transports collectifs sont toutefois maintenus : le réseau Transgironde et Baïa doivent dès le 18 mai fonctionner selon les horaires habituels.

Dès l'entrée dans le collège, le port du masque fourni par la famille est obligatoire. Deux seront nécessaires pour une journée. Une réserve de masques, mise à disposition dans chaque salle de classe, permettra d'équiper l'élève qui aurait besoin de masques supplémentaires.

Un premier lavage de main sera fait dès l'arrivée puis sans attendre, les élèves monteront directement dans leur salle pour une arrivée échelonnée évitant les regroupements. Après un parcours jalonné et encadré par la Vie scolaire, ils seront accueillis en classe par l'enseignant présent. L'installation dans la salle de classe fera l'objet d'une attention particulière. Les élèves suivront avec attention les consignes données par l'enseignant.

Bien que limités, certains déplacements au sein du collège seront nécessaires. Ils s'effectueront sous la surveillance des adultes (professeurs pour la descente dans la cour, assistants d'éducation pour la remontée en cours) et selon un plan de circulation précis que chacun devra respecter en suivant les marquages et fléchages installés. Dans tous les déplacements, il conviendra de maintenir la distance d'au moins un mètre entre les personnes.

Les professeurs rappelleront aux élèves, lors du déplacement vers la demi-pension, la nécessité de prendre avec eux leur masque de rechange et leur sachet hermétique.

Récréations et demi-pension

Le foyer des élèves ne pourra pas être ouvert et l'accès aux casiers ne sera pas autorisé.

Les récréations s'effectueront elles aussi de manière échelonnée dans des espaces définis et seront réduites à 10 minutes. Elles auront lieu à 10h20, 10h30, 11h20 ou 11h30. A l'heure indiquée, les élèves accompagnés par leur enseignant descendront dans la cour où ils seront pris en charge par la Vie scolaire dans un secteur prédéfini. La distance d'un mètre entre les élèves fera l'objet d'une surveillance particulière.

Outre les fournitures scolaires, aucun objet personnel ne devra être apporté au collège. Pour limiter les zones de contact entre élèves, il ne sera pas autorisé de s'asseoir sur les rebords en béton des fenêtres.

Dans un premier temps, il ne pourra être possible de redémarrer la production de repas. Toutefois, un service de demi-pension sera bien proposé avec un panier repas fourni par le collège et consommé en salle de restauration. Les repas se prendront eux aussi en groupe classe constitué, en deux services, (11h30 ou 12h30) et dans des zones définies, dans le respect des règles d'hygiène, des gestes barrière et de distanciation sociale. A la fin du repas, avant de sortir du réfectoire, les élèves remettront un nouveau masque.

Protocole sanitaire : information, formation, hygiène

S'adapter à ces règles – gestes barrières, distanciation, sens de circulation – n'est pas chose aisée. L'encadrement du collège est fortement mobilisé pour en assurer un respect strict, accompagner les élèves, les rassurer et les former. A ce propos, le jour de rentrée de chaque groupe, les élèves bénéficieront d'une information pratique sur ces nouvelles règles de vie au collège et sur les gestes barrière dont l'hygiène des mains. Un temps de parole sera également consacré au vécu par les enfants de cette période de confinement.

Le retour en classe est assujéti à des conditions sanitaires et d'hygiène très précises. Le personnel dans son ensemble en est informé. Le lien suivant renvoie à des éléments d'information et de formation utiles :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>

Un plan quotidien de nettoyage et de désinfection des locaux et matériels a été mis en place. Celui-ci prévoit un nettoyage approfondi des salles de classe, de l'espace de restauration, des sanitaires et de tous les autres espaces fréquentés par les élèves et les adultes. La fréquence de nettoyage approfondi est augmentée dans tous les espaces (ex : les sanitaires, 5 fois par jour ...). Les agents ont reçu une formation spécifique à l'utilisation de certains produits et équipements

Les Personnels

Tous les personnels sont dotés de masques (norme AFNOR) et sont tenus d'appliquer scrupuleusement le protocole sanitaire - Appliquer les gestes barrière ; Respecter la distanciation physique, maintenir la distance d'au moins 1m ; Le travail en groupe est à proscrire ; Ne pas partager de matériel avec toute autre personne ; Eviter les croisements dans les espaces communs en suivant le plan de circulation qui s'impose à tous.

Les agents sont dotés d'équipements particuliers par le conseil départemental en lien avec les protocoles sanitaires (national et départemental) particulièrement stricts. En premier lieu concernés par la mission de désinfection des locaux ils sont secondés pour cette mission par l'ensemble du personnel qui trouvera dans chaque espace de travail : gel hydroalcoolique, lavette et produit désinfectant.

La loge d'accueil de l'établissement est sécurisée, fermée et dotée d'un plexiglas en protection.

Le bureau Vie scolaire est réorganisé. Aucun élève ne pourra y entrer. Hormis l'AED de bureau, les assistants d'éducation seront prioritairement affectés à l'encadrement des élèves lors des déplacements et aux rappels et explications des règles de protection.

Dans cette période, l'encadrement des élèves sera renforcé par l'appui des AESH, qui si elles ne suivent pas individuellement un élève dont elles ont la charge pourront accompagner les groupes d'élèves présents aux côtés de la Vie scolaire et des enseignants.

L'infirmerie conserve sa fonction initiale. En cas d'évacuation, l'élève sera accompagné au portail par l'Infirmière. Une pièce spécifique est identifiée (P2) en cas de nécessité d'isoler une personne présentant un ou plusieurs symptômes du covid-19.

Les enseignants sont sensibilisés à l'impossibilité de prêter tout matériel individuel ou pédagogique. Ils seront dotés de feutres à tableau personnels. Ils veilleront à laisser toujours les portes des salles de classe ouvertes et veilleront à aérer les salles plusieurs fois par jour.

L'accès à la salle des professeurs étant réduit, des espaces de travail dotés d'un poste informatique sont mis à la disposition des enseignants en salle informatique et dans des salles inoccupées du 1^{er} étage.

L'accès à l'administration est limité et non autorisé aux élèves. Une seule personne sera admise à la fois dans l'espace ouvert du secrétariat.

Rôle des parents

Le rôle des parents est très important, à travers le rappel des bons gestes, le respect des consignes, la nécessité pour l'élève de posséder ses propres fournitures scolaires, aucun échange ou prêt entre élève n'étant possible.

Deux masques par jour au minimum seront fournis par les familles. Les masques en tissu devront être à la norme AFNOR. Ils devront être lavés au moins à 60°, puis séchés rapidement. Les parents veilleront également à équiper leur enfant de poche hermétique pour y transporter le ou les masques sales.

Parce que les risques encourus sont trop importants, les élèves ne parvenant pas à respecter les règles et appliquer les gestes barrières ne pourront continuer d'être accueillis au collège.

Les parents veilleront également au respect des horaires permettant d'éviter toute forme de rassemblement aux entrées et sorties du collège.

Les parents ne pourront pas accéder à l'intérieur du collège mais pourront continuer de contacter le collège par téléphone ou mail. Les questions d'ordre médical pourront également être posées au médecin scolaire, le docteur Delage, joignable au 06.20.96.83.51 ou par mail au cmscol.la-teste@ac-bordeaux.fr

Chaque famille devra surveiller l'éventuelle apparition de symptômes chez son enfant avec notamment une prise de température quotidienne (cf protocole national), nécessaire pour assurer la protection de tous.

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève – toux, éternuements, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...- celui-ci sera isolé immédiatement dans une pièce prévue à cet effet. Sa famille sera contactée pour un retour à domicile dans le respect des gestes barrière.

Elle devra alors assurer une prise en charge médicale par le médecin traitant qui décidera de l'opportunité du dépistage de l'élève.

En cas de test positif, la famille préviendra le collège pour s'assurer du relais de l'information auprès des autorités académiques et sanitaires.

Celles-ci procéderont à l'identification et au dépistage des cas contact et prendront le cas échéant des décisions de quatorzaine, de fermeture de classe, de niveau ou de l'établissement.

Les parents d'élèves, comme tout le personnel, ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade seront informés de la situation par l'établissement.

Cette présente note complète le Protocole sanitaire national et définit le cadre strict mis en place pour permettre une réouverture. Au fil du temps, en fonction de l'évolution de la situation, des modifications pourront être apportées et d'autres mesures adoptées.

LES GESTES BARRIÈRE



1 – Se laver régulièrement les mains

2 – Eternuer dans son coude

3 – Ne pas se toucher le visage

4 – Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement

5 – Garder 1m de distance, ne pas se toucher

6 – Porter un masque

7 – Eviter de toucher les objets (rampes, etc.)

8 – Ne pas prêter ses affaires

9 - Désinfecter les objets communs (poignées, interrupteurs)